



HAL
open science

La grammaire de l'intersubjectivité dialogale, dialogique et discursive en breton

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. La grammaire de l'intersubjectivité dialogale, dialogique et discursive en breton. Syntaxe et Sémantique, A paraître. hal-03915587

HAL Id: hal-03915587

<https://hal.science/hal-03915587v1>

Submitted on 29 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La grammaire de l'intersubjectivité dialogale, dialogique et discursive en breton

Didier Bottineau, CNRS, UMR 5191 ICAR, ENS de Lyon, Université Lyon 2

L'intersubjectivité dans la grammaire des langues est généralement étudiée sur les marqueurs dédiés (pronoms, déictiques, connecteurs, pragmatèmes) et dans les périphéries extra-propositionnelles (détachements, etc.). Or, dans la langue bretonne, l'intersubjectivité joue un rôle central dans l'organisation du cœur de la grammaire des phrases (propositions indépendantes à ordre variable, subordonnées en série, structures disloquées) : la procédure formalisée de concertation « en ligne » profile la morphosyntaxe et affecte de manière cohérente l'ordre des mots, les focalisations, les structures de conjugaison, l'attribution différée des fonctions aux syntagmes, la morphosyntaxe des pronoms et bien d'autres faits de langue. On présente les principaux éléments en s'appuyant contrastivement sur le français (langue à ordre propositionnel relativement fixe) et l'allemand (langue de type V2 comme le breton).

The grammar of intersubjectivity in Breton in dialogue and discourse

The study of intersubjectivity in the grammar of languages is usually applied to dedicated markers such as pronouns, deictics, linkwords and pragmatemes and to peripheral, extra-clausal phrases. By contrast, in the Breton language, intersubjectivity plays a crucial role in organizing the core of the clausal grammar (independent clauses with fluctuating word order, serial subordination, dislocated constructions) : a formalized online procedure of intersubjective concerting shapes the entire morphosyntax and affects word order, verb conjugation patterns, pronouns and many other linguistic subsystems in a coherent way. This study outlines these elements against the contrastive background of French (whose clausal word order is relatively fixed) and German (a V-2 type language like Breton).

En linguistique comme en psychologie, la question de l'intersubjectivité s'intéresse, selon les paradigmes, à la question de rencontres entre personnes et la manière dont se forment des représentations et ajustements mutuels, des prises de conscience de soi et d'autrui dans l'interaction, des constructions corrélatives des individualités dans la confrontation et dans la durée. Pour l'étude du langage et des langues, ceci mène principalement à l'étude des marqueurs dédiés dans les langues (pronoms, connecteurs, interjections, pragmatèmes) et à l'analyse du discours et du dialogue, à la recherche de manifestations de subjectivité et intersubjectivité. Il n'est pas d'usage de fonder sur l'intersubjectivité l'étude générale des systèmes grammaticaux d'une langue. La présente étude vise à montrer comment le breton, langue celtique parlée en France, se distingue typologiquement en présentant un ensemble de faits de syntaxe cohérents, la « trame » du breton (Urien 1989), dont la conduite en parole et en dialogue peut se ramener à une problématique de direction de la conjonction attentionnelle ou « fusion des horizons » conceptualisée par Gadamer en herméneutique. Pour ce faire, on partira de « repoussoirs contrastif » : le français comme langue à ordre généralement fixe et l'allemand comme langue de type V2 superficiellement comparable au breton, et on caractérisera le parcours de « fusion des horizons » tel qu'il s'opère en breton à partir d'une série de systèmes corrélés tels que la proposition simple et complexe, les structures disloquées, la syntaxe du pronom.

1. Approche contrastive : français, allemand, breton

Dans la langue bretonne, tout énoncé, même le plus simple, apparaît au linguiste comme une sélection constructionnelle au sein d'un paradigme d'allostructures possibles. Considérons la déclaration d'amour prototypique « Je t'aime », habituellement performative, rituelle et figée dans les langues naturelles (anglais *I love you*, allemand *Ich liebe Dich*, espagnol *Te quiero*, italien *Ti amo*, basque *Maite zaitut* etc.).

En français, langue de type SVO avec O lexical et SOV avec O clitique, la proposition simple ne présente qu'une possibilité : *Je t'aime*, vs **te j'aime*, **t'aime je*. On se concentre à dessein sur la proposition simple qui n'évoque que la relation *je / te* autour du verbe à l'exclusion des détachement *c'est toi que j'aime*, *c'est moi qui t'aime*, ou le pronom tonique *j'aime toi*¹). Selon Weil (1844), le latin gérait séparément la « syntaxe » (rapports grammaticaux liant les arguments nominaux au verbe) par la morphologie casuelle et la « construction » (la chaîne informationnelle de Lambrecht 1994) par la linéarité, libérant de fait les fonctions des contraintes d'ordre. Le français, éliminant la morphologie casuelle (hormis celle des pronoms), incorpore la syntaxe à la construction, cette dernière gardant le dernier mot : ordre S V O (diathèse active) si la séquence agent – patient coïncide avec l'ordre thème – rhème, et inversion dans le cas contraire (la diathèse passive comme ajustement constructionnel de la syntaxe ; l'antéposition au verbe des pronoms anaphoriques, traités comme thématiques). Il en résulte des ordres fixes qui configurent par avance les rapports syntaxe / construction, du moins dans la grammaire monomodale de l'écrit, qui travaille sur les symboles graphico-visuelles de l'activité langagière et non sur l'interactivité incarnée et située propre au dialogue oral. En dialogue, ces contraintes sont réduites par la modalité de diverses manières : (i) hors de la proposition, les détachements antérieurs et postérieurs ordonnent les syntagme par ordre de topicalisations indépendamment de la syntaxe (*moi, le gâteau, je le mange*) ; (ii) au sein de la proposition, la contrainte SVO est levée en cas d'accompagnement prosodique, gestuel et oculaire adapté : *Trois euros je vous rends* (marchand rendant la monnaie à un client en conjoignant la voix, le geste et le regard à la parole). La grammaire multimodale du français parlé en acte diffère nettement de la grammaire monomodale modularisée du français écrit symbolique, ce qui nécessite une approche polylectale (Berrendonner et al. 1983) fondée sur la différenciation des rapports phénoménologiques à l'activité langagière (Bottineau 2016) et la possibilité d'une intonosyntaxe relativement autonome (Morel et Danon-Boileau 1998).

En allemand, non marqué est *Ich liebe dich* (nominatif, V2, accusatif) : la première place est non marquée lorsqu'elle est instanciée par un nominatif ou par un adverbial (*Morgen* « demain»). Tout autre ordre (accusatif ou datif initial) est marqué, accompagné d'une intonation et accentuation impliquant une thématisation forte avec mise en contraste polémique (*Das habe ich schon gesagt* « ça, je l'ai déjà dit »). L'inversion *Dich liebe ich*, souvent jugée maladroite, implique « c'est toi que j'aime » (tu es ma/mon favorit(e)), sauf dans des contextes plus exclusifs avec méditation sur la teneur de l'amour affectif ou religieux (*Und ich bin Dein demütiges Kind — Dich liebe ich und von Dir lerne ich! Und ich will Dich vollkommen erkennen und mit Dir in der Liebe verschmelzen!* « Et moi — Votre humble enfant — Vous aime et apprend de Vous! Et veut Vous connaître complètement et fusionner avec Vous dans

¹ La formule se rencontre dans la francophonie par contact avec l'anglais, comme calque ou de manière ludique ; elle sert de titre à plusieurs chansons, et fait l'objet de discussions sur des forums internet anglophones à propos du français, souvent sur des bases linguistiques erronées telles que la croyance en la fréquence, voire la prépondérance, de la formule *j'aime toi* :

Chanson : <https://open.spotify.com/track/6fyVGEQT2vUQMa2Mm3VuyJ>

Blogs : <https://french.stackexchange.com/questions/30000/why-dont-we-say-jaime-toi-instead-of-je-taime>
<https://hinative.com/fr-FR/questions/15099540>

l'amour! »)², d'où les déclarations intimes³, les modèles de lettre d'amour⁴, et aussi le titre du morceau de swing *Dich liebe ich* (Meg Tevelian, 1941⁵). L'allemand présente donc une formule monomodale figée par défaut *Ich liebe Dich* et la possibilité de variations multimodales telles que *Dich liebe ich*, avec des implications sémantiques et pragmatiques précises. La mise en variation du modèle monomodal par la multimodalité orale simulée en lecture est pratiquée à l'écrit, aussi trouve-t-on dans des textes non dialogaux des ordres Datif / accusatifs + V2 + S que le français ne pratique pas dans des contextes équivalents. Enfin, V2 en allemand joue un rôle distinctif que l'on ne retrouvera pas en breton : V2 est la place (le moment) de prise en charge de la prédication par le locuteur ; il contraste avec V1 (interrogation, injonction, et poursuite de l'énoncé d'autrui), site de la distribution dialogale de la validation de la prédication ; il contraste également avec Vf (verbe final), site de l'altérisation énonciative pour les périphrases verbales aspectuelles, modales et la subordination. En allemand, V2 est la place où la prédication ne se partage ni avec l'allocutaire (= V1), ni avec un énonciateur formel (= Vf).

En breton, on observe autour du pivot V2 un paradigme déconcertant d'allostructures commutables, toutes effectivement pratiquées : pour « je t'aime », *Karet out ganin*, *Te zo karet ganin*, *Me a kar ac'hanout*, *Ac'hanout e karan*, *Karout a ran ac'hanout*, *Me a gar ac'hanout*, *Te a garan*, *Da garout a ran*, auxquelles s'ajoutent les formules renforcées du type *Te an hini eo a garan* correspondant aux détachements du français⁶. Les blogs bretonnants de sites comme Kervarker⁷ (site d'enseignement en ligne du breton édité par l'association Sav-heol « Lever de soleil », Rennes) et d'autres groupes plus informels (Google groups)⁸ présentent cette diversité aux apprenants francophones et affichent les discussions entre locuteurs brittophones⁹ sur leur expérience de leur utilisation. Ces « contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne » (Denez 1986) ont des implications anthropologiques telles que le développement d'une sensibilité psycho-sociale accrue exprimée en breton mais dégradée par le passage au français, créant divers troubles d'ordre ethno-psychiatriques et malentendus interculturels graves (Carrer et al. 1986 sur la « piste » comme rituel compensatoire et les méprises sur la syntaxe bretonnante en français régional par les institutions d'état). On touche à la question épineuse du « génie de la langue », non pas comme « mentalité » générée par une propagande nationaliste (Meschonnic 2001), mais comme mode commun de sémiotisation profilant une sensibilité partagée, caractérisant une identité collective éprouvée.

2. Chronosyntaxe et intersubjectivité en breton : la proposition indépendante

² <https://oekopsycholegie.swami-center.org/hesychasmus.shtml>

³ <https://fr-fr.facebook.com/edmar.acaso>

⁴ Stephan Heinrich recommande d'éviter le Ich initial (focalisation sur l'amoureux) au profit du Dich initial (focalisation sur l'autre et mise en question de la motivation du choix) :

<https://stephanheinrich.com/2012/12/11/wunschkunden-oder-dich-liebe-ich-statt-ich-liebe-dich/>

⁵ *Dich liebe ich* : <https://www.youtube.com/watch?v=Z4cGPpPGWZA>; Meg Tevelian, Arménien apatride germanophone berlinois, a participé à 234 enregistrements entre 1937 et 1949 (Kater Michael H. (2003), *Different Drummers: Jazz in the Culture of Nazi Germany*, Oxford University Press).

⁶ On n'explicitera pas ici le fonctionnement des mutations consonantiques initiales en breton (cf. *karout / garan*) ni la possibilité d'implication de la particule préverbale selon les emplois et dialectes.

⁷ http://www.kervarker.org/forum_archives/forums1_apprendre25.html

⁸ <https://groups.google.com/g/soc.culture.breton/c/mQ7bpYeceW8>

⁹ On qualifie de *bretonnants* les locuteurs de breton langue seconde et *brittophones* pour les locuteurs de langue première lorsque la distinction importe, et on retient l'emploi traditionnel de *bretonnant* non marqué quand la distinction n'est pas pertinente.

Dans l'album des aventures de Tintin L'Île Noire (Hergé, 1966¹⁰), les deux policiers Dupond et Dupont pratiquent à de multiples reprises où Dupond formule une opinion et Dupont la commente par un ajout (« je dirais même plus ») qui n'introduit qu'une reformulation à peine modifiée. La comparaison d'un extrait français avec ses traductions en allemand et en breton illustre le jeu des allostructures du breton :

1. Dupond : Je commence à croire que Tintin a raison : ces gens sont des bandits !
 Dupont : Des bandits ? Je dirais même plus : ces gens sont... heuh... des bandits ! Voilà mon opinion.

Dupond : Langsam fange ich an, Tim zu glauben. Diese Leute sind Banditen.
 Dupont : Banditen ? Ich würde sogar sagen, sie sind... hm... Banditen ! Das ist meine Meinung !

Dupond : Krog on da sonjal evel Tintin : forbanned eo an tud-se !
 Dupont : Sklaeroc'h e komzin : an tud-se zo... eeee... forbanned ! Setu ma soñj.

En français, l'ajout de Dupont se traduit par une répétition à l'identique de la formule initiale de Dupond : Dupont est « coïncé » par la fixité contraignante de la chréode française ; et la traduction allemande est fidèle à cette contrainte, sans modification notable. En revanche, en breton, Dupond formule d'abord *Forbanned eo an tud-se !* « des forbans sont ces gens-là ! » dans l'ordre inverse du français, et Dupont reformule la même idée en ordre inverse *An tud-se zo forbanned* « ces gens-là sont des forbans ». Les deux allostructures signifient le même procès, « ces gens sont des bandits », mais en l'abordant par des focalisations contrastées : « les forbans » pour Dupond qui finit par admettre que Tintin a raison sur ce point, et « ces gens-là » pour Dupont qui ne cherche qu'à se démarquer du propos de son confrère. La phrase bretonne commence par ce que les grammairistes traditionnelles (Kervella 1947) nomment le « chef de phrase », c'est-à-dire le constituant sémantique prioritaire pour le locuteur ou le rédacteur du texte écrit. Dans le cas de l'énoncé oral, ce chef de phrase correspond à l'entité sémantique sur lequel le locuteur fait converger les attentions des consciences en interaction dialogale : *Kafè az po ?* « Vous voulez du café ? » où le café est ce qui motive la prise de parole élocutive et le focus autour duquel gravite le dialogue en tant que promoteur de l'action concertée. « Il faut froid » se dit *Yen eo an amzer* « froid est le temps » avec l'adjectif comme focus dialogal (en cas d'adressage à autrui) ou introspectif et réflexif (pour un locuteur isolé qui prend conscience du désagrément météorologique). Les méthodes de breton présentent la focale comme la réponse à une question implicitement prêtée à l'allocutaire, ce qui se vérifie souvent en cohésion discursive :

2. Sellomp ouzh al luc'hskeudenn amañ dindan (niv. 1). Ur c'halaksienn eo.
 Observons la photographie présentée figure 1. C'est une galaxie.

Si un élève avait interrompu l'enseignant à la fin de la première phrase avec la question *Pet eo ?* « Qu'est-ce que c'est » (« quoi est-ce ? »), la réponse spontanée serait en effet *Ur c'halaksienn* « une galaxie » : la focale de *Ur c'halaksienn eo* part de ce que serait la réponse réflexive à la question sous-jacente. En ce sens, l'énoncé breton est amorcé par une motivation intersubjective ordinaire, celle relevée par les auteurs littéraires et les anthropologues. Cette intersubjectivité peut être réflexive et articuler le dialogue intérieur, l'endophasie, la parole réflexive. On entend ainsi des énoncés d'ordre surprenant comme *Un disglavier zo ganin* « Un

¹⁰ Parution originale en feuillets dans *Le Petit Vingtième* : 1937-1938 ; première édition chez Casterman : 1938 ; 2^e édition, colorisée : 1943 ; 3^e édition, entièrement redessinée (dialogues inchangés) : 1966.

parapluie est avec moi » pour « J'ai un parapluie » ; le calque français s'entend dans les régions bilingues de Basse-Bretagne et rappelle le parler du Ioda dans Star Wars (Bottineau 2013) avec l'effet de resserrement intime de l'intersubjectivité propre à cette syntaxe. A l'écrit, le « chef de phrase » lie le rédacteur soit à son lecteur imaginaire, ce qui simule le même effet de conjonction attentionnelle ouverte qu'à l'oral, soit à la trace écrite de l'avant-texte déjà rédigé et présent dans le champ visuel de la lecture, auquel cas le « chef » sera anaphorique et thématique. On trouvera donc en breton des textes écrits d'esprit celtique, à chef de phrase intersubjectif, ce qui se traduit par des ruptures de cohésion discursive en cascade ; et des textes d'esprit romanisé, à chef de phrase réflexif et thématique, avec des chaînes d'anaphores conformes à celles de textes romans. L'interprétation de la procédure syntaxique oscille entre l'intersubjectivité dialogale et l'intrasubjectivité scripturale ; elle s'applique à un environnement à géométrie phénoménologique variable, ce qui rend impossible la détermination d'un modèle unique de chaîne informationnelle pour la linéarité.

Au plan morphologique, le « chef de phrase » peut être réalisé par n'importe quel constituant : le sujet (*me da garan* « je t'aime »), l'objet (*te a garan* « je t'aime »), l'attribut (*me eo* « c'est moi »), le circonstant (*warc'hoazh e teuin* « je viendrai demain »), le constituant pouvant être comprimé (pronom, syntagme nominal) ou développé (proposition non finie ou finie). Il faut dès lors se demander comment est attribuée la fonction au syntagme, puisqu'elle n'est indiquée ni positionnellement (la focale initiale admet tout), ni morphologiquement (le breton ne possède pas de cas flexionnel lexical ou syntagmatique). L'explication est apportée par le mécanisme des préverbes et des conjugaisons : à l'instant 1 où la focale est énoncée, elle est démunie de fonction ; à l'instant intermédiaire entre la focale et le verbe, la particule indique s'il va falloir inclure le souvenir de la focale en mémoire de travail courante à la valence du verbe attendu (particule a) ou non (particule e). Dans *te a garan* « je t'aime », *Te* est démunie de fonction à l'instant où il est énoncé, et *a* relie son souvenir (*te*) à l'un des actants du verbe transitif *karout* « aimer » : au moment de dire « te a », on sait que *te* sera sujet ou objet du verbe. Enfin, au moment d'énoncer le verbe, si celui-ci porte une flexion personnelle comme *-an* de *garan* « aime » (première personne du présent), *te* est de facto exclu de l'actant sujet par la flexion qui le sature, et échoit par défaut à l'actant objet du verbe bivalent : à cet instant précisément *te* en vient à être catégorisé comme objet et l'énoncé signifie finalement « je t'aime ». Pour souligner l'action d'aimer, on focalise le nom verbal-infinitif *karout* et on le remplace par le verbe-support *ober* « faire » (à conjugaison irrégulière de forme (*g*)*ra*) : *Karout a ran ar beajoù* « j'aime les voyages » (« aimer fais-je les voyages »), où la focale *karout* est incluse par *a* à la valence de *ran* « je fais » en site d'objet (le sujet étant saturé par la flexion *-n*). *Karout* étant un nom verbal, il peut être déterminé et précédé d'un possessif, ce qui permet de saturer la valence d'un verbe transitif et de focaliser un prédicat complet : *Da garout a ran* « je t'aime » (« Ton aimer fais-je »). Dans *Te a garan*, *te* connaît donc trois moments interprétatifs : à l'instant où il est énoncé, il est focal est sans fonction ; à l'instant de formuler *a*, son souvenir est promis à l'inclusion à l'actance du verbe annoncé, encore inconnu ; à l'instant de formuler le verbe, il devient enfin sujet ou objet selon que le site verbal du sujet est saturé ou non par une flexion personnelle.

Ce dispositif montre qu'en breton, un constituant focal n'a pas sa fonction à l'instant de le formuler, ni par sa place, ni par sa forme ; il la reçoit ultérieurement au gré de paramétrages métalinguistiques fixés par étapes : la particule (inclusion ou exclusion valencielle) et la flexion verbale (insaturation ou saturation du sujet). Certains énoncés peuvent être formellement ambigus à la troisième personne du singulier (non-personne : marque morphologique zéro, identique à l'absence de marque) et requérir l'appui contextuel pour être interprétés, mais pour les personnes interlocutives, ce dispositif opère systématiquement. Il met en œuvre les principes

posés par Valin (1981) dans les *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*¹¹, puis développés par Macchi (2000) sous le nom de chronosyntaxe, et aussi par Auer (2009) en analyse des interactions dialogales en discours. Dans ces approches, une construction n'est pas un modèle plat, toposyntaxique, dont les constituants apparaissent ensemble (illusion d'optique créée par le texte écrit, visuellement synchronisé sur son support) ; une construction est un parcours temporalisé (chronosyntaxique) avec une succession d'étapes ordonnées, en chacune desquelles se jouent des effets de rétroaction (modification du souvenir d'une étape antérieure) et de proactions (orientation de la sélection d'éléments ultérieurs et de leurs modifications planifiées dans un horizon ultérieur). De notre point de vue, il est impossible de décrire correctement le breton sans cette approche tant l'intégration chronosyntaxe / intersubjectivité y est prégnante.

3. Morphosyntaxe des pronoms objet et intersubjectivité

Comme dans les langues romanes et germaniques, les pronoms des langues celtiques sont la classe de mot qui conserve les distinctions de cas : pour la troisième personne « lui », on relève la forme tonique *eñ* « lui », la forme possessive *e* « son » et la « préposition conjuguée » *anhezañ* « le » (« de lui » en site rhématique post-verbal). Cette diversité illustre la manière dont la troisième personne objet épouse la progression de la fusion des horizons dans la linéarité : la personne prend une forme adaptée au moment chronosyntaxique considéré et réalise un type conjonction attentionnelle propre à cet instant énonciatif. Considérons l'alternance des pronoms *eñ* et *e* signifiant « le » autour du verbe *gortoz* « attendre » dans cet extrait de Gaston Lagaffe :

3. Beiadeg ? N'ouzon ket... Eñ emañ o c'hortoz...
 Lagaffe ? 'sais pas... Je l'attends.
 Mat. D'e c'hortoz ez an ivez.
 Bon ! Je vais l'attendre aussi.

La première occurrence de « le » (« je l'attends ») est réalisée par la forme tonique *eñ* « lui », focal et en attente de fonction : on se concentre sur Lagaffe. Dans la réponse, il n'y a plus à la faire : on se concentre sur l'ensemble du prédicat focalisé « à l'attendre » *D'e c'hortoz* complément du futur proche « je vais » *ez an* (verbe *mond* « aller » + *da* « à » apocopé devant voyelle *D'e*), et le préverbe est *ez* (puisque la focale n'est ni sujet ni objet de *mond* : marque d'exclusion actantielle). *Eñ* apparaît quand « le » est focalisé de manière exclusive et le possessif *e* quand « le » est thématique par rapport à un verbe. Enfin, si « le » est rhématisé par rapport au verbe, donc à sa suite, il prend la forme de la préposition conjuguée *anezhañ*, comme dans cet extrait de l'Ankou (ici, pluriel *anhezo*) :

4. Milig, kas an dud-se betek an nor B. Emañ ar mestr o c'hortoz anezho.
 Mimile, conduis-donc ces gens à la porte B. le patron les attend.

Ce positionnement rhématique post-verbal implique que l'attente de ces personnes n'était pas programmée : *anhezo* fonctionne comme la sélection explicite d'une unité au sein d'un

¹¹ Valin a eu cette idée en cherchant à résoudre la question de l'orientation de « l'incidence » sujet-verbe en français : dans la perspective guillaumienne, le verbe « est incident au sujet » du fait de référer un apport de matière au support subjectal, mais en morphosyntaxe on observe que le sujet est incident au verbe, puisque le premier commande l'accord flexionnel du second. Valin résout la contradiction en postulant que c'est d'abord le sujet (premier à être énoncé) qui pro-acte l'accord flexionnel avant que le verbe, une fois énoncé, ne rétro-acte son apport sémantique au souvenir du sujet. Valin schématise le processus par des séries de schémas narrants le devenir de ces rapports à mesure de la progression énonciative, inventant de fait la chronosyntaxe sans en fixer la dénomination.

paradigme implicite de sélections qui demeure ouvert – le fait que le directeur accepte de les recevoir n’allait pas de soi, les choses pouvaient se passer autrement ; et entre les interlocuteurs, il n’était pas établi de présupposition ou de reprise anaphorique qui présélectionne l’objet, d’où sa rhématisation. L’objet prend trois formes selon qu’il est focal (initial), thématique (préverbal) ou rhématique (post-verbal), ce qui correspond aux trois phases et modes typiques de la coordination intersubjective le concernant dans l’énoncé breton. Ces trois formes se retrouvent dans les allostructures signifiant « je t’aime » : « te » peut être focalisé sans fonction (*Te a garan*), focalisé et rhématisé (*Ac'hanout e karan*), thématisé au sein d’un prédicat focal (*Da garout a ran*), rhématisé hors focale en position post-verbale (*Me a gar ac'hanout*) avec autant de nuances correspondantes, en usage et éprouvées.

4. Les constructions dites « disloquées » et la subordination

On sait que la focale initiale lexicale démunie de fonction, et que la fonction, sujet, objet ou autre, sera attribuée ultérieurement. Un argument est donc énoncé une fois, mais pensé deux fois, d’abord pour focalisation, ensuite pour fonctionnalisation. Si l’argument est un groupe nominal complexe formé d’un déterminé et d’un déterminatif, comme dans le modèle français N1 de N2, il est possible en breton de commencer par focaliser sélectivement le déterminatif, et de le compléter ultérieurement par le déterminé, à l’instant de fonctionnalisation :

5. Ur gwiñver ne vez ket kreñv e galon, petra !
C’est fragile un petit cœur d’écureuil, quoi !

Littéralement : « un écureuil n’est pas fort son cœur, quoi ! » Le sujet « logique » est « un cœur d’écureuil », mais compte tenu de la chronosyntaxe du breton, il est possible de focaliser l’écureuil (sans fonction à ce moment) et de compléter ultérieurement le groupe nominal par « son cœur », qui instancie tardivement le site sujet de *vez* « est ». La notion problématique de « sujet disloqué » des grammaires traditionnelles, qui suggère une transformation irrationnelle, résulte de l’approche toposyntaxique à constituants synchronisés ; l’approche chronosyntaxique résout le problème en distribuant temporellement la focalisation du déterminatif en début de parcours et la fonctionnalisation du déterminé en fin de parcours : le sujet est construit en palier formellement et sémantiquement, et il n’apparaît jamais comme un objet, ou alors, discontinu.

La même dynamique d’apport ultérieur en série et de recyclage de l’antérieur caractérise la subordination, qui fonctionne par réplication des particules préverbaux sans passer par une conjonction ou un pronom relatif (Bottineau 2016) :

6. Kontañ a reer e vez an Ankou o pourmen alies en devezhioù-mañ
« On dit que l’Ankou se promène beaucoup ces temps-ci »

Littéralement, ‘conter fait-on est l’Ankou à promener souvent en jours-ci’. Dans cet exemple, le préverbe *a* inclut la focale *kontañ* « conter » à la valence du verbe transitif *reer* « on fait » ; ensuite, le préverbe *e* exclut le verbe *reer* ou l’ensemble précédent *kontañ a reer* de la valence du verbe suivant *vez* « est » de la périphrase verbale *bezañ o + V* « être en train de ». Ce verbe monovalent, ainsi privé de sujet, attend donc à sa suite un sujet rhématique, *An Ankou*. Le recyclage en ligne de *kontañ a reer* a permis de réengager une prédication sans passer par un complémentiseur d’enchassement, ce que fait apparaître la glose sans « que » : le préverbe *a* ou *e* fonctionne de manière identique quel que soit le niveau de prédication et permet d’enchaîner les propositions en série (Bottineau 2016) sans poser de bornes claires entre proposition régissante et proposition régie.

Conclusion

La systématique du breton est têtue : de la proposition simple à la complexe et aux structures disloquées, de la détermination nominale à la syntaxe des syntagmes nominaux, c'est toujours la question de la concertation intersubjective qui sous-tend à la fois les parcours constructionnels, inexplicables sans chronosyntaxe et rétroactions, et les alternances morphologiques, largement explicables par la théorie de la relation interlocutive. Du point de vue de la grammaire énaïve, on constate que l'ensemble de ces faits de langue forme une structure cohérente dont chaque partie est produit sous l'effet d'une systémique unifiée motivée par un principe cohérent d'animation de l'ensemble, la conduite de la fusion des horizons intersubjectifs. Ceci fait de la grammaire du breton un système autopoïétique par excellence, réalisé par les interactions verbales incarnées, avec leur force constituante aux échelles individuelles et collective.

Références

- Auer P. (2009), « On-line syntax: Thoughts on the temporality of spoken language », *Language Sciences* 31(1), p. 1-13.
- Berrendonner A., Le Guern M. et Puech G. (1983), *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, PUL.
- Bottineau D. (2010), « Syntaxe et interlocution en français et en breton », in *L'interlocution comme paramètre*, C. Douay & D. Roulland (dir.). Presses Universitaires de Rennes, p. 183-206.
- Bottineau, Didier (2010), « Les temps du verbe breton : Temps, aspect, modalité, interlocution, cognition – d Bottineau D. es faits empiriques aux orientations théoriques », in C. Douay (ed), *Système et chronologie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 129-157.
- Bottineau D. (2012), « Les conditionnels potentiel et irréel en breton : De la morphologie temporelle à la valeur instructionnelle », J. Bres, S. Sarrazin, S. Azzopardi (dir.), *Faits de langues* 40, *Ultériorité dans le passé : le conditionnel*, Bern, Peter Lang, 85-92.
- Bottineau D. (2013), « Les parlures de Star Wars : le langage des codes narratifs et la construction verbale des personnages », in *Langages et modèles narratifs des genres cinématographiques et télévisuels*, Gargiulo G. (éd.), *La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, 56, Perros-Guirec : Anagrammes, p. 5-13.
- Bottineau D. (2016), « Subordination et prédication sérielle en breton », H. Bat-Zeev Shyldkrot, in *Subordonnants et subordination à travers les langues*, A. Bertin et O. Soutet (dir), Paris, Champion, p. 113-133.
- Bottineau D. (2017d), « Du languaging au sens linguistique », D. Bottineau & M. Grégoire (éds.), *Langage et énaïon : corporéité, environnements, expériences, apprentissages*, *Intellectica* 68, 19-67.
- Carrer Ph. et alii (1986), *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro.
- Denez P. (1986), « Contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne ». P. Carrer, et alii , *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes, 19-44.
- Douay C. et Roulland D. (2014), *Théorie de la relation interlocutive, sens, signe, répliation*. Limoges, Lambert-Lucas.

- Kervella F. ([1947] 1995), *Yezhadur bras ar brezhoneg*, Al Liamm. (“Grande grammaire du breton”)
- Jacob A. (2011), *Esquisse d'une Anthropo-logique*, Paris, CNRS Editions.
- Klemperer V. ([1947] 2003), LTI, *La langue du IIIème Reich*, Paris, Pocket.
- Lambrecht, K (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge University Press.
- Le Dû J. (2003), *Du café vous aurez ?*, Crozon, Armeline.
- Macchi Y. (2000), « L'anticipation syntaxique de l'attribut. Essai de chronosyntaxe » in *Linguistique hispanique. Actes du VIIIème Colloque de Linguistique Hispanique*, A. Résano (éd.), Nantes, CRINI, p. 395-413.
- Meschonnic H. (2001), *De la langue française : Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.
- Morel M.-A. et Danon-Boileau L. (1998), *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- Valin R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Laval : Les Presses de l'université Laval, Québec.
- Weil H. ([1844] 2016), *Thèse : Question de grammaire générale, de l'ordre des mots dans les langues* (Ed. 1844), Paris, Hachette, BnF Gallica.